



**DOSSIER D'INSCRIPTION
NATIONAL FIRST 2016
FIRST 210-211-21.7-21.7s-20-260-25.7-25.7S-25s**

Samedi 25 et 26 juin 2016 - Saint-Cast-le-Guildo

Skipper :

Nom : Prénom :
N° de licence : Club :
Rue :
Code Postal : Ville :
Tél Fixe : Tél portable :
Adresse mail :

Bateau :

Nom du bateau :	Modèle : First		
<i>Pour les 25pieds uniquement, barrer la mention inutile</i>	Quillard (Q)	Quille Relevable (QR)	
Port d'attache :			
Numéro de voile (si existante) :			
Numéro de cagnard (ne pas remplir) :			

Liste des équipiers, préciser le nombre :

Nom : Prénom : N° licence :
Nom : Prénom : N° licence :
Nom : Prénom : N° licence :
Nom : Prénom : N° licence :

Le certificat médical précisant une non contre-indication aux activités nautiques en compétition sera demandé à tous les participants.

Droits d'inscription :

Montant : 85 € par bateau pour les membres de l'ASPRO FIRST

110 € par bateau pour les non-membres.

Chaque bateau dispose gratuitement de 2nuits au port de St-Cast-le Guildo.

Soirée du samedi 25 juin 2016 :

Le diner des équipages sera organisé à la salle Bec Rond, rue des Vallets à Saint-Cast-Guildo.

Tickets à réserver impérativement lors de la pré-inscription. Possibilité de prendre quelques tickets supplémentaires le samedi sur le port.

Montant 20 € par personne (10 € pour les enfants)

Inscription :

Déjà membre ASPRO FIRST (barrez la mention inutile):	OUI	NON
Inscription Bateau : 85 € (membres) 110 € (non membres) =		
Diner : Nombre d'adultes : x 20,00 € =		
Nombre d'enfants : x 10,00 € =		
Total à régler :		

Une mise à l'eau (sans grutage) sera-t-elle nécessaire ?	OUI	NON
<i>L'accès à la cale devant être réservé par avance, merci de le préciser. Un enclos fermé sera mis à disposition de ceux qui désirent laisser leur remorque en sécurité.</i>		

Dossier à retourner accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre de «ASPRO FIRST» **avant le 15 juin 2016** dernier délai à :

ASPRO FIRST
7 hent Poul Beden
22660 Trélévern

aura lieu au Centre Nautique située au port de Saint-Cast-le Guildo le Vendredi 24 juin 2016 à partir de 18 h, elle sera suivie du briefing à 20h. Si vous ne possédez pas de licence FFV, des licences temporaires seront délivrés par le Centre Nautique.

En échange du cagnard il sera demandé à chaque bateau un dépôt de 25 euros, montant restitué lors du retour de celui-ci. Merci de vous assurer de pouvoir déposer cette somme (en chèque ou espèce) lors de la finalisation des inscriptions.

Attestation

Je soussigné (<i>Nom Prénom</i>)

Déclare que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe et n'a subi aucune modification susceptible d'améliorer ses performances.

Reconnaît qu'il m'appartient sous ma seule responsabilité de prendre le départ ou de rester en course et j'accepte de me soumettre aux règles 1 et 5 du chapitre 1- règles fondamentales des RCV 2013/2016 et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.

Déclare disposer de l'armement de sécurité conforme à la législation en vigueur.

Déclare m'engager à me conformer aux règlements de course.

Déclare m'engager à prendre connaissance avant le départ des prévisions météo pour la période de la régate.

Par ailleurs, j'accepte que le Club Nautique de Saint-Cast-le-Guildo et l'ASPRO FIRST ou tout organisme autorisé par eux, utilisent à titre gracieux et sans versement d'aucun droit d'aucune sorte les images de mon bateau ou de moi-même prises durant cette régate.

Je certifie exacts les renseignements portés sur ce bulletin d'inscription.

Signature :